

**COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE**  
**du 18 septembre 2018**

**Présents** : BAYET Stéphane (DGAS-Province du Hainaut), BELLET Christophe (SSM Montignies-sur-Sambre), BLAFFART Geoffrey (AIGS), CAMMARATA Isabelle (La Pioche), DEJARDIN Evelyne (SSM CFE Verviers), DELTOUR Chantal (Centre de guidance Charleroi), DETHY Christine (Selina Jambes), DUNGELHOEFF Catherine (ALFA), DUQUESNE Sabrina (SSM de Soignies), FLORET Sandrine (SSM Safrans), GERARD Thierry (SSM de Verviers), LEJEUNE Richard (DGAS-Province de Hainaut), ROOS Johanne (La Pioche), VRANKEN Christelle (Alfa)

**Excusés** : LINKENS Isabelle, PITZ Francis, TOMASSETTI Vanessa, STIEVENART Hugues

**1) Approbation des PV du 29/05 et 25/06/18**

Les PV sont approuvés.

**2) Informations sur les réformes à l'arrêt**

Les formules de refinancement du secteur proposées par le Cabinet n'améliorant pas la situation financière des services, voire la dégradant, le Conseil d'administration de la FéWaSSM avait reçu mandat de l'AG pour stopper les négociations. Cette position de la Fédération fut transmise au Cabinet lors de la réunion du 12/07. Rencontre au cours de laquelle le Cabinet précisa par ailleurs que les négociations ne pouvaient de toute façon pas se poursuivre en raison du recours introduit par certains SSM (visant la prise en compte des obligations légales des employeurs non actuellement couvertes par les subventions, voire infra). Des doutes subsistent cependant sur le véritable obstacle aux négociations que constitueraient ces recours.

Cette réunion s'est terminée avec une interrogation concernant l'utilisation pouvant être faite des 2 millions d'€ de subvention non-utilisés...

Nous en étions là avant la période estivale. Cependant, courant de la semaine du 10/09, la FéWaSSM a reçu une « invitation » du Cabinet à participer à une séance d'information sur le décret ce jeudi 20/09, en présence des représentants de l'AVIQ et des syndicats. Aucune autre information sur le contenu et l'objectif de cette réunion n'a été transmise. La FéWaSSM tiendra donc ses membres au courant suite à cette réunion.

**3) Recours introduit par certains SSM**

En avril dernier, l'AIGS a introduit un recours pour faire valoir les obligations légales des employeurs que l'Aviq refuse de prendre en charge. Cette démarche a par ailleurs été motivée par un risque de prescription qui va débiter pour certaines années. D'autres PO privés (5 à 6 SSM) se sont associés à la démarche via une prise de contact avec l'avocate chargée du

dossier (les SSM intéressés étaient invités à se manifester avant le 10/09, mais il serait encore possible de « rallier la cause »). Plus il y a de PO mobilisés, plus les chances d’aboutir sont grandes. Financièrement, cela implique un partage des frais d’avocat.

#### **4) Point de la situation par rapport aux décomptes récapitulatifs**

Tous les SSM n’ont pas encore reçu leur décompte.

Pour ceux l’ayant reçu, il semble qu’un certain nombre de problèmes se soit posé :

- Charges patronales liées à la prime de direction administrative non prises en compte ;
- Différences au niveau des primes de fin d’année ;
- Soucis au niveau des années d’ancienneté

Pour nous permettre une vérification « efficace » des décomptes qui nous sont transmis, nous devrions avoir les bases de calcul de l’administration, or ce n’est pas le cas.

Certains SSM déplorent également des difficultés à entrer en contact avec Mr Hindryckx et à avoir un suivi de leur dossier.

Par ailleurs, nous avons constaté une non prise en compte de l’indexation lors du paiement de la 1<sup>ère</sup> avance. La différence devait être payée aux services, ce n’est toujours pas le cas aujourd’hui. Lors de la réunion de ce 20/09, la délégation FéWaSSM posera la question. Par ailleurs, la 2<sup>ème</sup> avance devrait arriver, qu’en est-il ?

#### **5) Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)**

Les SSM présents sont diversement avancés quant à la mise en application du RGPD.

Concernant les travailleurs, des SSM, en collaboration avec leur secrétariat social et/ou leur médecine du travail, ont soumis une convention à leurs travailleurs relative à l’utilisation des données les concernant.

Pour les consultants, certains SSM ont affichés un document d’information ou ont inséré un paragraphe dans leur folder de présentation du service.

Au-delà de l’information à transmettre, il faut bien évidemment organiser, gérer et sécuriser la récolte et le traitement des données. Des procédures sont donc à mettre en place. Dans un 1<sup>er</sup> temps, l’important est de prendre les mesures de base : mots de passe sur les ordis, armoires qui ferment à clefs, gestion des agendas, etc. (ce qui peut générer des frais...). Il est en tout cas nécessaire de montrer que le service se penche sur cette problématique (ce qui pourrait par ailleurs être vérifié lors des inspections Aviq).

Pas mal d'incertitudes et de questions restent en suspens sur la manière d'interpréter et d'appliquer cette législation, comme par exemple sur la nécessité ou non de nommer un DPO et sur qui peut l'être. Les éclaircissements d'un « spécialiste » seraient donc les bienvenus. Dans ce sens, Christine Dethy va voir si le DPO désigné pour son service, et travaillant par ailleurs pour St Bernard, peut participer à une de nos réunions.

Une loi visant l'application du RGPD dans la législation belge serait parue début septembre... à vérifier.

### **6) Subvention facultative pour l'informatisation des services.**

Il a été évoqué dans de précédentes rencontres la possibilité pour la FéWaSSM d'introduire auprès de la RW une demande commune de subvention facultative pour informatiser les services, ou du moins pour moderniser les parcs informatiques afin de répondre aux futures contraintes qui vont nous arriver (agendas électroniques, dossiers informatisés, prescription électronique, etc.) Ce qui nécessiterait d'ailleurs que l'Aviq se positionne sur ce que les services pourront ou devront faire en la matière.

Différentes questions se posent : sur les réels besoins des SSM à ce niveau, sur la manière dont la FéWaSSM pourrait gérer et redistribuer une telle subvention (nécessité d'être clair sur une clef de répartition basée sur le nombre d'ETP par service, et dans l'idéal c'est l'administration qui devrait gérer cet aspect), sur un possible effet rétroactif de la subvention pour des investissements qui auraient déjà été réalisés, ... Il faudrait en tous cas rester large sur les possibilités d'utilisation d'une telle subvention (ordinateur, mise en réseau, logiciel, etc.)

Afin de préciser ces points et de clarifier la procédure, le CA de la FéWaSSM rediscutera de ce point, et reviendra vers les membres de la Commission pour un éventuel soutien dans la rédaction de cette demande de subvention. Le point sera fait lors de la prochaine réunion de la CAF.

### **7) Logiciels Déphi et Topaz**

Un tour de table des SSM utilisant Déphi met en évidence de très nombreux problèmes et bugs dans l'utilisation quotidienne du logiciel. Associé à un manque de professionnalisme du gestionnaire, cela génère énormément de contrariétés et un volume de travail important pour rattraper les dysfonctionnements.

Se pose dès lors la question d'une alternative possible, à savoir Topaz, un programme tournant actuellement sous le nom de Jade (utilisé en planning familial) et qui serait adapté à la réalité et besoins des SSM (il semblerait qu'une telle version pourrait sortir d'ici la fin de l'année, mais à confirmer).

Il est donc proposé d'attendre la sortie de cette version adaptée pour en faire la présentation en réunion CAF (ce qui facilitera la comparaison avec Dephi). Cela permettra par ailleurs de prendre le temps d'éclaircir quelques interrogations, notamment sur les personnes/société qui ont créé ce programme.

## **8) Divers**

Isabelle Linkens, via la voix d'Isabelle Cammarata, souhaitait aborder la question de l'évaluation du personnel des SSM.

Les SSM de la Province de Hainaut semblent bien rodés à l'exercice puisque soumis au fonctionnement de la Province qui demande qu'une évaluation du personnel soit réalisée tous les 2 ans. Pour les SSM privés, la réalité est différente, l'évaluation n'étant pas dans la culture des services. Par ailleurs, c'est un processus qui demande du temps (en préparation, en réalisation et en suivi), difficilement mobilisable par les directions, et qui doit s'inscrire dans une démarche plus globale liée aux profils de fonction, au plan de formation, etc.

L'attention est par ailleurs attirée sur le fait qu'il y a différents types d'évaluation/entretien de fonctionnement, et que de toute façon il ne faut pas attendre ces moments-là pour pointer des dysfonctionnements.

Les travailleurs sont par ailleurs preneurs d'un moment plus formel avec leur direction dans le cadre d'un échange constructif sur le travail, les éventuelles difficultés, les besoins, etc.

## **9) Agenda**

Suggestion est faite de ralentir le rythme des réunions. Étant donné l'actualité (réforme, demande de subvention informatique, ...), il est proposé de maintenir un rythme d'environ 1X par mois ou tous les 2 mois.

Agenda des prochaines réunions (lieu à confirmer) : toujours de 9h30 à 11h30

- 2/10
- 20/11
- 15/01
- 19/03
- 21/05

ODJ proposé pour la réunion du 2/10 :

- Retour sur la rencontre avec le Cabinet du 20/09
- Quid de la demande de subvention informatique,
- Actualité/nouvelles sur les décomptes, les avances, le paiement de l'indexation,...
- ...